

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 55 (1926)

**Heft:** 4

**Artikel:** L'éducation scolaire de la régularité et de la ponctualité

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1040994>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les nuages, le brouillard, la direction du vent, l'aspect des maisons, la disposition des arbres fruitiers, l'emplacement des villes et des villages. Et ces observations peuvent se faire en tout lieu et surtout à la campagne.

Les cartes postales, les projections, donnent une richesse d'information qui est en même temps un grand danger : celui de disperser l'attention et d'amener ainsi la confusion dans l'esprit. Cinq ou six cartes postales, bien choisies, nous paraissent suffisantes pour une leçon.

Si la géographie n'amenait pas l'enfant à trouver une explication des faits observés, elle n'aurait pas grande valeur éducative. Mais cette explication est précisément l'un des buts de la géographie. Le grand mérite de cette science est de mettre l'élève en présence d'une explication complète du fait. Si l'on examine la fusion de la neige, la dégradation d'un talus, la formation des glaciers, on lui donnera une explication analogue à celle qui lui serait donnée plus tard à l'université.

Quelle différence en cela avec l'enseignement de l'histoire ! Les événements historiques sont si complexes que nous sommes bien souvent obligés de les rétrécir, de les dissocier, de les simplifier pour les mettre à la portée des enfants. L'histoire sincère, bien comprise et bien jugée, vivante, et en même temps très simple et très claire, accessible à l'esprit de l'enfant, n'est pas encore écrite.

Enfin, n'oublions-nous pas quelquefois d'apprendre à l'enfant l'utilisation des cartes ? C'est à nous à prendre soin de montrer à l'élève comment les rivières, les montagnes, les localités, les voies de communications sont représentées sur la carte.

L'enseignement de la géographie est, à n'en pas douter, l'un des plus goûts des élèves. Il excite au plus haut point leur curiosité et leur intérêt ; il contribue, pour une large part, à leur faire aimer la terre natale. Lorsque nos enfants auront appris à comprendre leur pays, leur patriotisme en sera doublé !

E. Coquoz.



## L'Education scolaire de la Régularité et de la Ponctualité

L'ordre dans les actions l'emporte en importance sur l'ordre dans les objets. L'ordre dans les actions porte deux noms, qui sont pris souvent l'un pour l'autre, mais qui ne sont pas complètement synonymes : la régularité et la ponctualité. La régularité détermine la *suite* des activités personnelles ou sociales et la ponctualité en détermine le *temps* et la *durée*. Est régulier celui qui ordonne rationnellement l'emploi de sa journée ; est ponctuel celui qui s'astreint à commencer à temps et à finir à temps. Ce sont d'ailleurs deux qualités connexes qui s'éduquent en même temps.

La distribution prudente de ses actes et leur exacte exécution supposent que l'on s'est rendu compte de leur importance relative, de leur succession la plus opportune, du temps qu'ils exigent, du moment favorable, des obstacles et des embarras qui peuvent se renconter et de la manière d'y parer. Ce jugement pratique est moins important que la volonté qui les réalise : il faut les commencer au moment propice, les continuer avec précision et persévérance, les terminer à temps. Qui ne se rend compte ni de ce qu'il peut faire ou ne pas faire, ni dans quel ordre, ni moyennant quel laps de temps, n'arrive pas au but quand ce serait utile, si même il y parvient. Il ne sait commencer quand il est temps ; il traîne et muse, se laisse distraire, n'a jamais fini ou doit se hâter et bâcler ce qu'il a entrepris. Qui vit au gré des caprices ou des circonstances gâche ses forces et ses talents en ne les disciplinant pas ; la vie de famille devient impossible ; la tâche professionnelle manque d'exactitude et de fini. Celui-là qui est irrégulier devient bientôt à charge à tout son entourage. Il faudrait résister à l'entraînement des inclinations, à l'attrait des occasions et des dissipations ; il faudrait être susceptible de renoncement et de discipline. Malheureusement, l'irrégulier ne « s'en fait » généralement pas ; il juge que son défaut est léger ; il taxe même de manie l'habitude de la régularité.

Et cependant cette vertu (son importance pour la vie morale est telle que je n'ose plus l'appeler une « demi-vertu ») est indispensable à la santé du corps, à la fécondité de l'existence, voire au bonheur. Elle s'impose dès le premier jour. Chaque organe est chargé, dans la vie physique, d'une fonction propre ; les organes sont admirablement adaptés à leur rôle ; mais ils sont fort délicats, surtout au début de l'existence et pendant la période de croissance ; ils exigent de jouer dans l'ordre et le temps voulus. L'irrégularité de leur fonctionnement entraîne l'énerverement, le malaise, la fatigue, puis la maladie. Il est indispensable donc que l'enfant ait des heures fixes pour son coucher et son lever, heures qui varient avec l'âge ; il faut laisser au sommeil, en particulier, la durée que réclame l'hygiène bien entendue ; mais, le moment venu, on ne se laissera pas toucher par les supplications ou les résistances des petits ; ils devront se mettre au lit. Le matin, on ne sera pas moins exact pour les en faire sortir. Les garçonnets et les fillettes, les adolescents surtout, se caressent volontiers à leurs draps ; qui traîne au lit se détruit promptement toute volonté, toute énergie, sans parler du vice solitaire qui s'y contracte presque fatallement. La même régularité doit présider à leurs repas ; les jeunes ont besoin de manger plus souvent que les adultes, mais que ce soit à des heures fixes et raisonnables ; qu'on ne se laisse pas circonvenir par leurs doléances ou leurs câlineries ; ils disent qu'ils ont grand faim ; ils ont simplement l'appétit aiguisé, ce qui est naturel et excellent ; l'estomac lui aussi doit s'éduquer. Il faut les astreindre à la régularité dans les exercices physiques,

sortir, jouer, courir, au besoin jusqu'à la fatigue prononcée, qui est saine, qui fortifie l'organisme, endurcit les muscles et leur procure souplesse et endurance. La régularité doit s'y doubler de mesure : les uns en usent avec excès, aux dépens de leurs devoirs et de leurs leçons ; les autres tendent à s'y dérober, ont peur du chaud, du froid, du brouillard, de la poussière ; ils restent à lire dans un coin, à moins qu'ils ne rêvent et ne parescent ; ils sont mous, sédentaires et se pré-disposent au surmenage intellectuel, à moins que ce ne soit au vice. Quant à l'éducation de l'intelligence, elle est impossible sans une marche méthodique dans les leçons, sans une progression graduelle dans l'assimilation des matières.

Notre vie de famille n'est malheureusement que trop désordonnée ; il est heureux que l'école supplée à ce qui manque de ce côté. Et l'école, qui ne garde l'élève que pendant quelque cinq ou six heures, ne peut guère combattre un défaut que la maison encourage ou laisse pousser pendant le reste de la journée. A vrai dire, les parents ont la ressource, s'ils sont de condition aisée, de mettre leurs fils et leurs filles au pensionnat, sinon d'attendre de la caserne un correctif à leur faiblesse, à leur paresse. De fait, la caserne a du bon ; plusieurs jeunes gens lui doivent d'y avoir appris l'ordre, l'exactitude, la régularité, que ni la famille, ni l'école n'avaient su leur inculquer.

L'école, quand elle est bien tenue, peut quand même beaucoup. Si le maître exige impérieusement que tous arrivent à l'heure, sa volonté pénètre jusqu'au sein de la famille : on s'y met en devoir de faire lever l'enfant à temps et de lui préparer à temps son déjeuner. Il doit sans doute s'enquérir des raisons du retard ; l'écolier n'est pas toujours fautif ; mais qu'il vérifie son excuse, au besoin par une visite aux parents ; qu'il punisse tout retard insuffisamment excusé, et même celui qui est partiellement excusable, par exemple en obligeant le retardataire à rester debout près de la porte (dans la salle), en le retenant après la classe pendant une durée proportionnelle à son retard, en lui faisant copier quelque chose de la leçon qu'il a manquée (ce qui le met au courant). L'amende pour retard punit les parents ; elle ne corrige pas l'enfant de son défaut ; elle ne suffit donc pas, au point de vue éducatif. Mais tout le travail de la classe est un exercice de régularité : la succession des leçons, des pauses, des récréations, l'entrée, la sortie, la livraison des copies. Il n'est pas mauvais de confier aux élèves qui ont une tendance à la négligence une charge qui les oblige à être ordonnés ou ponctuels, de leur remettre la responsabilité de maintenir en bon état et à leur place tels objets de la classe ou du jeu. Rentré à la maison, l'élève subit encore l'emprise de l'école : il doit apprendre ses leçons, faire ses tâches, tous les jours, avec régularité, afin de pouvoir les livrer ponctuellement.

Le maître n'obtient une ponctualité rigoureuse que s'il est lui-même rigoureusement ponctuel dans la tenue de sa classe, dans l'observation des heures assignées à chaque leçon et de son ordre du

jour. On a parfois plaisanté, traité de pédanterie maniaque, cette stricte ponctualité de l'ancien magister ; c'est cependant une qualité professionnelle de première valeur, un devoir de conscience. La classe est immanquablement faible, quand le maître n'est pas régulier et ponctuel à donner son enseignement, à corriger les cahiers, à poursuivre ses leçons selon les prescriptions du programme et jusqu'à son achèvement, à observer et le règlement et ses engagements à l'égard des autorités et du public.

La régularité scolaire n'est pas le sommet de la perfection écolière. Au-dessus de l'instituteur, il y a Dieu. Les devoirs religieux réclament aussi leur exact accomplissement. L'enfant doit prier régulièrement, ponctuellement, matin et soir. Il doit s'approcher régulièrement du confessionnal et de la table sainte. Le dimanche l'appelle à l'église à l'heure fixée ; beaucoup se mettent en mesure d'assister à la messe de la semaine. Ainsi l'habitude se prend, et pour la vie, de satisfaire exactement aux obligations du chrétien ; le salut est assuré, peut-on légitimement dire, à qui, sa vie durant, les a remplies avec régularité.

Et voilà qui démontre l'importance capitale de la régularité : la régularité engendre l'habitude, en bien comme en mal, et l'habitude ne peut se contracter que par la régularité ; ce n'est que lorsqu'on commet un acte régulièrement qu'il nous devient habituel. Aussi bien, si la régularité n'est pas une vertu spéciale, elle est la condition de toute vertu ; elle en constitue une partie intégrante : l'on n'est travailleur que si l'on travaille avec régularité ; l'on n'est religieux que lorsque l'on remplit avec régularité ses devoirs religieux.

Mais alors, il ne suffit pas que la régularité soit imposée à l'écologer ; il faut qu'il la veuille, l'accepte et se l'impose pour la vie. Et l'école peut beaucoup, car il est dans ses attributions de démontrer à l'intelligence et de persuader la conscience que la ponctualité est un devoir. Les raisons ne manquent pas : l'irrégularité produit le gaspillage du temps, des forces ; elle fait perdre les occasions les meilleures, les plus profitables ; elle trouble la vie de famille ; elle provoque dans notre entourage et chez nos amis des impatiences et de la mauvaise humeur ; elle éloigne de nous nos clients et nous place en état d'infériorité vis-à-vis de nos concurrents ; elle engendre d'odieux défauts, le mensonge en particulier, car, pour s'excuser du manque de ponctualité, que de faussetés n'invente-t-on pas ? L'irrégularité dans l'exécution des commandes, des promesses, des contrats, des livraisons, cause un tort au prochain, dont nous pouvons être gravement coupables. Toutes ces raisons, et d'autres encore, sont bonnes. Mais, prises en particulier, je doute de leur efficacité. La régularité, vertu générale qui embrasse les actes de chacune de nos journées et de la vie tout entière, n'est commandée que par la conviction que nous avons acceptée comme inspiratrice et régulatrice de notre vie tout entière. Nous nous soumettons à la règle, non pour des fragments de motifs, si excellents qu'ils puissent être, mais parce qu'il y va de

notre moralité, de notre conscience, du jugement que nous portons sur nous-mêmes, enfin de notre salut. Pour nous, chrétiens, nous nous astreignons à la régularité, parce que Dieu est ami de l'ordre et qu'il nous impose de mettre de l'ordre dans notre vie. L'Écriture appelle souvent le péché un désordre ; la loi morale n'est, en effet, que l'ordre voulu par Dieu pour que nous parvenions à notre fin.

Cette conviction, si elle ne reste pas à la surface de l'intelligence de l'enfant, à titre de leçon de morale à réciter, si elle pénètre dans la volonté, si elle harcèle la conscience, si elle est, comme on dit volontiers aujourd'hui, « réalisée » par lui, produira son effet ; il en découlera des résolutions ; il se peut qu'on n'y soit pas toujours fidèle ; mais il s'ensuivra du malaise, du remords, le renouvellement de la résolution ; et, malgré les affaissements passagers, le jeune homme finira bien par rester le maître de son activité, surtout si l'entraînement à la ponctualité lui a déjà été communiqué par les habitudes de la famille et de la classe. Cette régularité personnelle est le fruit d'un contrôle permanent, qui comprend, le matin ou la veille, la détermination détaillée des occupations et des démarches de la journée, et, le soir, l'examen du bilan du jour. Dès l'âge scolaire, il est utile d'inciter les élèves à se fixer à eux-mêmes un ordre du jour pour les heures libres et le temps des congés et des vacances. Qu'ils s'imposent une légère punition, toutes les fois qu'ils y ont manqué sans qu'un empêchement sérieux, imprévu, ne venant pas d'eux-mêmes ne les ait excusés. On ne saurait se fier cependant aux tableaux, fort beaux sur le papier, qu'ils dressent à la fin d'une retraite, par exemple, et qui ont le tort d'être trop précis, trop détaillés, pour que l'imprévu de la vie y puisse s'adapter. Il est trop facile de se créer des impossibilités à les suivre et de prétendre ensuite qu'ils sont inexécutables. Il est plus facile d'obtenir que l'on fasse ses devoirs entre telle heure et telle heure, qu'ils soient terminés à tels moments, qu'on ne prendra ses jouets ou son livre récréatif que lorsque les tâches écrites seront achevées ; c'est la volonté d'être actif, de ne pas laisser trainer la besogne, de la poursuivre et de la terminer, une fois commencée, sans s'interrompre ni muser, et d'arriver à temps sans avoir à se presser qui est la vraie vertu. L'examen de conscience du petit catholique dans sa prière du soir et pour sa confession comporte la question : Ai-je bien employé mon temps ? Sa réponse sincère lui permettra de se rendre compte, même à un âge relativement tendre, du degré de l'efficace pouvoir de sa bonne volonté et de se pénétrer de sa responsabilité en matière d'ordre, de régularité et de ponctualité. E. D.

---

L'apôtre doit tout aimer non d'un amour simplement bienfaisant, qui verse sur autrui le surplus de sa propre richesse, mais d'un amour vigilant, qui comprend, qui devine et qui s'adapte et qui tire parti de tout ce qu'il découvre pourachever de former dans le prochain le Christ ébauché par le Saint-Esprit.

PIERRE CHARLES, S. J.